



Arnouville

www.arnouville95.fr - Novembre 2015 - N°329

Editorial

Vous avez reçu et réglé vos impôts locaux : taxe foncière et taxe d'habitation. Ces impôts sont déterminés à partir des bases fixées par les services fiscaux en fonction de la grandeur et de la qualité de l'habitation et du taux déterminé par la commune.

Vous constaterez que ces taux n'ont pas augmenté depuis trois ans ; toutefois, compte-tenu des restrictions de dotation imposées aux communes dès cette année et pour les deux années à venir, nous serons probablement contraints à procéder pour l'année prochaine à une légère augmentation, d'autant que nos taux sont inférieurs à ceux de la moyenne nationale des villes de notre strate (10 000 à 20 000 habitants), selon les statistiques du ministère des finances pour l'année 2014, consultables par tout à chacun.

Ainsi, le taux du foncier bâti est de 21,61 %, le taux de la moyenne nationale est supérieur de 4,6 % à 22,61 %. De même, le taux de la taxe d'habitation est de 14,57 %, le taux de la moyenne nationale est supérieure de 8,9 % à 15,87 %.

Bien sûr, si individuellement chacun considère que l'imposition est trop élevée, ces chiffres incontestables attestent que l'imposition dans notre commune est inférieure de façon significative, comparée aux villes de même taille que la nôtre.

Par ailleurs, vous constaterez si vous regardez attentivement vos feuilles d'imposition, que la totalité n'est pas perçue par la Ville. Ainsi, la Ville ne perçoit qu'environ 63 % de la taxe d'habitation et seulement 45 % de la taxe foncière, le reste étant perçu par différents syndicats ou organismes.

Si nous obtenons ces bons résultats, malgré la réalisation de travaux importants de voirie financés encore cette année sans emprunter, c'est grâce à une gestion rigoureuse et un refus de pratiquer la gratuité pour quel que service que ce soit, car la gratuité est toujours payée par quelqu'un et plus spécialement par ceux qui paient des impôts.

Précisément, après la réfection de la rue Laprade pour 800 000 € et Corot pour 351 000 €, les travaux des rues Marcel Delavault et Serge Levasseur sont en cours pour un montant estimé respectivement à 378 000 € et 320 000 €. Les travaux de la rue de Senlis, sous contrôle de la ville de Gonesse en ce qui concerne la voirie et l'assainissement, ont également repris. Ces voiries devraient être achevées pour la fin de l'année.

D'autre part, les travaux de réfection du stade de la Vallée, qui consistent à réaliser un terrain en pelouse synthétique et à rénover l'éclairage en mettant des mâts plus hauts, est en cours. Nous espérons pouvoir mettre à disposition ce terrain pour nos jeunes footballeurs à la fin du mois de novembre.

A ceux qui pensent qu'une telle dépense est superflue, je répondrai simplement que notre club compte 340 licenciés et qu'il n'est pas superflu d'avoir deux terrains praticables. Enfin, je préfère voir des jeunes se dépenser sur un terrain de football, encadrés par des éducateurs qui leur apprennent certaines valeurs comme le respect, plutôt que les voir traîner dans les rues avec le risque qu'ils fassent des bêtises.

Enfin, le Conseil Municipal, lors de la séance du 6 octobre dernier, a accepté ma proposition, à l'unanimité, de retenir un cabinet d'avocats pour ester en justice, c'est-à-dire attaquer l'arrêté du Préfet dans le cas où celui-ci déciderait, comme il est probable, de créer une grande intercommunalité avec les 17 communes de Seine-et-Marne. Je tiens à saluer la position courageuse des élus de l'opposition qui nous soutiennent dans ce recours.

Le Président de la Communauté d'Agglomération et les quatre Maires de Val de France (Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel, Gonesse et Arnouville) qui s'opposent à ce projet d'intercommunalité, ont signé un texte commun adressé au Préfet de Région pour lui faire part de leur souhait et de leurs inquiétudes de déboucher sur une situation de blocage nuisible à nos communes et aux habitants. Nous attendons les réactions.

Enfin, n'oubliez pas que les 6 et 13 décembre prochains auront lieu les élections régionales. Ces élections sont importantes pour votre quotidien puisque les transports, les lycées, le développement économique et la formation, sont de la responsabilité de la Région. Tous ces thèmes vous concernent ; il est donc important pour vous de venir voter et de montrer que les Arnouillois et Arnouilloises se comportent en citoyens responsables.

Votre maire

Michel AUMAS
Conseiller départemental

À VOTRE SERVICE

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015



LES 6 ET 13
DÉCEMBRE 2015

**VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?
VOTEZ PAR PROCURATION**

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche s'effectue au commissariat, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires – ambassade ou consulat de France – pour les français résidant à l'étranger. Elle doit parvenir à la mairie avant le jour du scrutin, soit le samedi 5 décembre à 12h30 maximum. Si elle ne parvient pas dans le délai à la mairie, vous ne pourrez pas voter.

Cas particuliers : Si votre état de santé ou une infirmité sérieuse empêche votre déplacement, demandez qu'un agent de la Police Nationale se déplace à votre domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer, et **vous devez l'apporter personnellement à une autorité en étant muni d'une pièce d'identité.**

WWW.SERVICE-PUBLIC.FR



**NOUVEAU RENDEZ-VOUS
VENEZ NOMBREUX !**

Cette année, en raison du 1^{er} tour des élections régionales qui aura lieu le dimanche 6 décembre, le Téléthon se déroulera **uniquement le vendredi 4 décembre**. Arnouville se mobilise et compte sur votre participation, une aventure humaine, médicale et scientifique exceptionnelle dans notre pays. **Au stade Léo Lagrange**, défis sportifs avec les élèves des classes élémentaires de CM1 et CM2. Concours de pétanque pour adultes (Inscriptions dès 13 h).

À l'Espace Charles Aznavour les bénévoles vous attendent nombreux autour d'un dîner-spectacle (couscous), d'achats solidaires. Téléthon est l'occasion de se réunir pour ce moment de solidarité.

Uniquement, samedi 5 décembre, Salle Garvarentz -13h30
LOTO organisé par le Club Sourire au profit du Téléthon.

SECOURS CATHOLIQUE

La collecte de dons des journées nationales du Secours Catholique qui **aura lieu le samedi 14 et le dimanche 15 novembre**, est essentielle. Le montant des dons permettra à l'association d'accomplir sa mission qui est de venir en aide, sur le plan national et international, aux personnes démunies, en grande difficulté ou en situation de précarité.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Le recensement de la population est obligatoire. Il commence le 21 janvier et se termine le 27 février 2016.

Un agent recenseur (*muni d'une carte tricolore avec sa photo d'identité, signée par le maire*) se déplace à votre domicile.

Le recensement en ligne est possible et encore plus simple ! Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr

L'agent recenseur vous propose de répondre par internet et vous communique votre identifiant et votre mot de passe qui figure sur la notice qu'il vous remet.

Si vous le souhaitez, vous avez toujours la possibilité de répondre sur les documents papiers.

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer, quels que soient son âge, sa nationalité et votre lien de parenté. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ces derniers ne sont transmis à aucune autre administration ou organisme et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Plus de renseignements en mairie au 01 30 11 16 10 ou sur le site internet de la commune.

STATIONNEMENT

DU NOUVEAU DANS LES ZONES RÉGLEMENTÉES

Les zones blanches concernent certaines rues du territoire communal, notamment dans le périmètre du quartier de la gare. Disponibles auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville, les disques, édités par la mairie, doivent être marqués du sceau de la Police municipale : sans cette distinction-là, le document sera considéré comme nul et fera l'objet d'une verbalisation. Cette initiative vise à réglementer la **zone blanche** au profit des **riverains** résidant dans les voies concernées et à lutter contre le stationnement abusif. Le disque de zone blanche n'est valable que dans la rue où vous habitez. Si vous stationnez dans une autre rue, vous devez utiliser ce disque comme les invités que vous recevez, sous peine de verbalisation. Les zones bleues feront leur apparition sur les trois parkings situés dans le quartier de la gare le dimanche matin, jour de marché. Le stationnement sera limité à 1h30 maximum, afin de favoriser la rotation du stationnement et permettre alors un accès facilité aux clients du marché.

CALENDRIER DES COLLECTES 2015



COLLECTES DES ENCOMBRANTS

26 novembre - 24 décembre



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Attention, dernière collecte de l'année !

Mercredi 18 novembre

SORTIR VOS SACS LA VEILLE AU SOIR



COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Jeudi 10 décembre

Parking de l'école Anna Fabre de 16h à 20h

LOISIRS ET CULTURE

TROC ET PUCES ENFANTS

Mercredi 11 novembre
de 9h à 17h

Espace Charles Aznavour
Avenue Paul Vaillant Couturier

Cette année encore, **le 11 novembre** à l'Espace Charles Aznavour, les arnouillois de 7 à 14 ans pourront échanger et revendre leurs jouets.

Entrée libre



MA MÈRE EST UN PANDA

Une comédie de Willy LIECHTY
Par la compagnie Les Lucioles

Mardi 26 janvier 2016 à 20h45
Espace Charles Aznavour

Un dîner, c'est le temps que Walter a pour convaincre son patron, très attaché aux valeurs familiales, qu'il mérite plus que quiconque cette promotion. Seulement voilà, Walter n'a pas vraiment une « famille idéale ».

Pour impressionner son boss, il va donc louer des « parents d'un soir ». Bref, il va « CHOISIR SA FAMILLE ».

Mais ce casting parfait suffira-t-il à convaincre son patron ? Peut-on vraiment faire confiance à des inconnus ?

Une bonne comédienne peut-elle remplacer une mauvaise mère ?

Mise en scène : Didier BRENGARTH.

Avec : Natacha AMAL, Paul BELMONDO, Didier BRENGARTH, Frédéric GORNY et Willy LIECHTY.

www.theluciolesorganisation.com

TARIF : 18,50 €



PALETTE D'ARTISTES 2016

À vos pinceaux, les inscriptions démarrent !

Exposition d'Arts Plastiques,
du jeudi 4 au dimanche 7 février
Espace Charles Aznavour

Cette exposition/concours s'adresse à tout artiste amateur ou professionnel, peintre ou sculpteur, désirant faire connaître son travail. Toutes les oeuvres exposées participent au concours. Le jury est composé de professionnels des arts plastiques, extérieurs à la commune.

Le gagnant de la Palette d'Or percevra la somme de 550 €. Son oeuvre deviendra la propriété de la ville. Les gagnants des Palettes d'Argent et de Bronze se verront attribuer un livre d'art.

Toute personne souhaitant participer à cette exposition concours doit s'inscrire entre le **1^{er} et le 11 décembre 2015** auprès du Service Culturel ou sur le site :

www.arnouville95.fr

**POUR LES SPECTACLES, RÉSERVEZ
LE MINIBUS AU MINIMUM 1 SEMAINE À L'AVANCE.**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET/OU RÉSERVATION,
CONTACTEZ LE SERVICE CULTUREL AU 01 34 45 97 19**

C.C.A.S.

REPAS DE NOEL

RÉSERVÉ AUX PERSONNES ÂGÉES DE 62 ANS AU 1^{er} JANVIER 2015 DOMICILIÉES SUR LA COMMUNE.

MARDI 15 DÉCEMBRE 2015 à 12h
Espace Charles Aznavour

Inscriptions à l'Hôtel de Ville, les mardis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du 24 novembre au 4 décembre 2015.

Se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (Avis d'imposition – facture électricité ou gaz).



COLIS DE NOËL

EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS, DOMICILIÉES SUR LA COMMUNE ET NON INSCRITES AU REPAS DE NOËL.

La distribution aura lieu :

**ESPACE CHARLES AZNAVOUR
SALLE GARVARENTZ**

Le jeudi 10 et le vendredi 11 décembre 2015
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance. Lors du retrait du colis, une pièce d'identité et un justificatif de domicile doivent être obligatoirement présentés. Les personnes qui ont des difficultés à se déplacer peuvent se faire représenter par une personne de leur choix.

Le minibus est mis gratuitement à disposition des personnes âgées, le jeudi après-midi et le vendredi matin. Contactez le C.C.A.S. avant le 9 décembre 2015 au 01 34 45 97 06.



CROIX BLEUE

Dans le cadre de ses activités, **la Croix Bleue des Arméniens de France**, section Astrig du Val d'Oise, recherche des choristes enfants et adultes.

Pour tout renseignement, contactez Chaké TOPALIAN 01 39 85 12 35 ou 06 11 19 87 33.

BEAUJOLAIS NOUVEAU

La Croix Bleue vous convie à fêter l'arrivée du «Beaujolaïs Nouveau» autour d'un buffet, le vendredi 20 novembre à 20h au 71 avenue Henri Barbusse à Arnouville.

Participation 20 €.

Réservations auprès de Silva : 01 39 85 70 42.

LES ANCIENS MARINS D'AR.GO.VI

Organisent un repas dansant le

Dimanche 29 novembre 2015

À partir de 12h

Espace Charles Aznavour

Prix : 38 €

Renseignements et réservations

(avant le 20 novembre) auprès de :

M. Henri BOUVET - Tél : 01 39 85 36 28



CLUB SOURIRE

**LE CLUB EST OUVERT !
LE JEUDI ET LE VENDREDI DE 13H30 A 17H**

**RAPPEL : ADHESION ET RENOUVELLEMENT
AU CLUB**

**Pour nos activités, les inscriptions sont en cours
au Club. Renseignements au 06 77 43 87 95**

**JEUDI 12 NOVEMBRE
LOTO**

14h - Salle Garvarentz – Espace Charles Aznavour

**DIMANCHE 22 NOVEMBRE
Concert d'AMAURY VASSILLI**

16h30 - Hommage à Mike Brant au Zénith de Paris
Prix adhérent : 45 €

**MARDI 24 NOVEMBRE
FÊTE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU
Après-midi DANSANT et SOIRÉE HUITRES**

14h - Espace Charles Aznavour
Après-midi : 16 € et soirée : 15 €
Non adhérent : 20 € pour chaque prestation

**JEUDI 10 DÉCEMBRE
"NOËL À PARIS" - Visite de l'Opéra Bastille
"Dîner au restaurant "LE TRAIN BLEU"
Adhérent : 60 € - Non adhérent : 80 €**

VOYAGES*

PORTUGAL : Du 10 au 16 juin 2016 - 1 450 €.

Inscriptions en cours.

LA CRÈTE : Début mai 2016.

L'ARDECHE : Du 19 au 28 septembre 2016.

Programmes en cours

**Les prix des séjours dépendent du nombre de participants.*

Les programmes sont disponibles au Club.



CLUB RENCONTRE ARTISANAT ET LOISIRS

SORTIE A PROVINS

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Visite guidée de la ville.
Repas médiéval et marché de Noël.
Tarif : 85 €

Renseignements et inscriptions 06 14 55 96 94



CONSERVATOIRE

CONCERT DE NOËL

**Samedi 12 décembre à 20h30
Salle de l'Orangerie du Château**

Interprété par l'orchestre à cordes dirigé par :

Gilles HARLE, Cécilia BOCQUEL et l'ensemble vocal, Anne BOUCON et la chorale d'enfants.

**Réservation conseillée
01 34 45 97 12**

Du lundi au vendredi de 15h à 19h

BIBLIOTHÈQUE

«L'ENRAGÉ DU CIEL»

DU MARDI 10 AU SAMEDI 21 NOVEMBRE

Exposition de planches originales de la bande dessinée de Joseph Sofieddine pour le scénario et Loïc Guyon pour les dessins.

MERCREDI 18 NOVEMBRE À 15H

Atelier dessin de BD animé par Loïc Guyon dessinateur de la bande dessinée «l'Enragé du ciel».



VOLS, ENVOLS, SURVOLS... HISTOIRES AÉRONAUTIQUES EN VAL DE FRANCE

DU MARDI 24 NOVEMBRE AU SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Exposition de photographies anciennes, proposée par la Mission Mémoires et Identités en Val-de-France. Venez voir quelques-uns des épisodes de cette aventure qui a frappé les esprits, entre enthousiasmes, frayeurs et exaspérations. L'aéronautique a marqué l'histoire de notre territoire : ascensions de ballons, essais d'avions, bombardements aériens, entraînements de planeurs, voisinage des aéroports du Bourget et de Roissy... **Entrée libre**



PAUSE POUSSETTE

**Pour les enfants jusqu'à 3 ans
Samedi 28 novembre à 10h**

De toutes petites histoires pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Renseignements au 01 39 85 39 96



À NOTER

le groupe d'opposition «**Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville**» et ses élu(e)s, sont à votre écoute le premier jeudi de chaque mois à la permanence du 1 rue de Boishue (préfabriqué de l'ancienne mairie), entre 18h30 et 20h.

Prochaines permanences :

Le jeudi 3 décembre

Les jeudis 7 janvier et 4 février 2016

Pour le C.C.A.S sur rendez-vous au 06 80 62 96 03